

Le Temps

I. Le Temps. 1887-02-14.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

PRIX DE L'ABONNEMENT

PARIS. Trois mois, 14 fr.; Six mois, 28 fr.; Un an, 56 fr.
 DÉP. & ALGER-ORAN. 17 fr.; 34 fr.; 68 fr.
 UNION POSTALE. 18 fr.; 36 fr.; 72 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1^{er} ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (à Paris) 15 centimes.

Directeur politique : Adrien Hébrard

La rédaction ne répond pas des articles communiqués

BUREAUX : 5, boulevard des Italiens, PARIS

PARIS, 13 FÉVRIER

BULLETIN DU JOUR

La Chambre a discuté hier longuement un projet de loi portant approbation d'une convention relative à l'établissement de câbles télégraphiques sous-marins destinés à desservir les colonies françaises des Antilles et de la Guyane.

M. Lucien de la Ferrière, M. Fernand Faure et M. Félix Faure ont combattu le projet comme inutile et onéreux. Des communications existent déjà, ont-ils fait remarquer; celles qu'on propose de leur substituer mettront en mouvement une garantie de l'Etat; cette garantie est hors de proportion avec le service à créer; en outre, la concession est accordée à un étranger, et l'on semble avoir traité avec une Société à constituer dans des conditions qui appellent et justifient bien des critiques. Tel est le résumé succinct des principales objections soulevées à la Chambre.

Le rapporteur de la commission, M. Bizarrelli, M. Fribourg, commissaire du gouvernement, enfin M. le ministre des postes et télégraphes ont, de leur côté, soutenu que l'adoption du projet aurait de sérieux avantages : les communications seraient plus directes, plus rapides et moins coûteuses. En ce qui concerne la garantie d'intérêt, on ne devrait avoir aucune crainte : les résultats acquis déjà indiquent qu'elle ne fonctionnerait vraisemblablement pas. Une industrie nouvelle, celle des câbles, aurait, en outre, chance d'être introduite en France. L'initiative française, toujours sommeillante, serait peut-être éveillée ainsi et attirée vers une industrie qu'elle a jusqu'ici trop négligée.

Après un long et parfois très vif échange d'explications, M. Lalande a demandé à la Chambre si elle ne jugerait pas opportun de renvoyer le projet à l'étude d'une commission spéciale. M. le ministre des postes et télégraphes très vivement poussé par des contradicteurs a fait remarquer que, entre la première et la deuxième délibération, on aurait tout loisir d'amender le projet. MM. Jules Roche et Maurice Rouvier ont alors réclamé purement et simplement le renvoi à la commission du budget. Ce renvoi a été prononcé. La prochaine séance aura lieu lundi.

La présentation à la Chambre prussienne d'un projet de loi comportant un emprunt de 40 millions de marks pour travaux de chemins de fer a donné lieu hier à un échange d'observations sur la situation générale entre un député, M. Imwalle, et le ministre des travaux publics. Ce dernier a contesté que cette demande de crédits pour une entreprise industrielle de longue haleine eût une signification pacifique particulière, tout en exprimant l'espoir que la paix sera maintenue. La réserve de ces paroles montre à quel point les membres du gouvernement allemand évitent de se prononcer sur les bruits alarmants du moment, dont la constance diminue cependant de jour en jour. En effet, même la *Gazette de la Croix*, dont les attaches conservatrices sont connues, conteste, dans un article que le télégraphe a signalé hier, l'imminence du danger d'une guerre.

La *Gazette*, tout en revenant sur les dispositions belliqueuses que la presse allemande officieuse prête à la France, émet l'opinion que l'on ne saurait considérer les mesures militaires prises ces derniers temps des deux côtés de la frontière comme annonçant un prochain conflit. L'appel de 72.000 réservistes en Allemagne, dit la *Gazette de la Croix*, ne saurait avancer notre mobilisation d'une heure. Et de même les concentrations secrètes de troupes françaises dont parlent les journaux ne feraient que retarder considérablement la mise sur pied de guerre du corps auquel elles appartiennent. Une guerre avec la France, conclut la *Gazette*, ne saurait avoir pour prétexte des mobilisations partielles ou la réunion de troupes à effectifs réduits.

Les articles de ce genre sur l'éventualité d'une guerre se font de plus en plus rares dans la presse allemande, qui paraît ne plus se préoccuper que de l'attitude des chefs du centre à l'égard des lettres du cardinal Jacobini. Les organes officiels ne dissimulent pas leur désappointement au sujet

du peu d'influence que les conseils du Saint-Siège paraissent avoir sur la conduite politique de M. Windthorst et de ses partisans. C'est ainsi que la *Gazette de l'Allemagne du Nord* reproche ce matin aux sommités du parti catholique de ne pas comprendre la portée des déclarations du saint-père. Les lettres par lesquelles il s'est prononcé en faveur du septennat ont pour but non de défendre cette mission législative, mais bien de soutenir le principe d'autorité dont elle émane et de contribuer au maintien de l'empire allemand contre les attaques du centre et contre l'abus que ce parti fait du nom du souverain pontife. L'intervention du pape en faveur du septennat n'a donc pas le caractère d'une complaisance momentanée obtenue par voie diplomatique, mais bien d'un accord des pouvoirs qui ont mission de défendre le principe d'autorité. Telles sont les explications de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, qui ne paraissent guère de nature à faire revenir de leur opposition MM. Windthorst et de Frankenstein.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

DES CORRESPONDANTS PARTICULIERS DU TEMPS

Berlin, 13 février, 8 heures.

Depuis deux jours l'empereur ne fait plus sa promenade habituelle en voiture. Les médecins lui ont défendu de sortir de son appartement, et de prendre part aux fêtes et cérémonies qui se succèdent presque chaque jour à la cour.

Berlin, 13 février, 8 h. 15.

On dit, d'une part, que le manifeste de l'empereur aux électeurs est prêt et qu'il sera publié à la fin de la semaine; mais, d'autre part, on assure qu'on a renoncé à cette publication.

La *Correspondance libérale* prétend que le manifeste paraîtra le 19.

La Chambre a saisi hier à Breslau 30.000 manifestes socialistes.

Berlin, 13 février, 8 h. 40.

La Chambre des députés du Landtag prussien a été prorogée hier au 23 février. M. Windthorst a vainement demandé que la session ne fût reprise qu'après le scrutin de ballottage pour le Reichstag.

Après un projet de loi concernant un emprunt de 40 millions de marks pour les travaux des chemins de fer, un député a déclaré qu'il considérait ce projet comme un symptôme incontestable du maintien de la paix.

M. Maybach, ministre des travaux publics, a répondu qu'il désirait naturellement que la paix fût maintenue, mais qu'il ne pouvait pas conseiller à la Chambre de voter des crédits pour un projet de loi comme une garantie particulière du maintien de la paix. « Si la paix était troublée, a ajouté le ministre, comme certaines personnes le croient et comme nous devons également le craindre, le projet ne pourrait pas être mis à exécution. »

Berlin, 13 février, 9 heures.

La *Germania*, répondant aux journaux officiels qui ont accusé M. Windthorst d'avoir tenu secrète la première lettre du cardinal Jacobini, dit que le chef du centre n'a connu cette lettre que par les journaux.

La *Germania* demande à la *Post* si le septennat est un article de foi, pour que le journal ait le droit d'invoquer l'infailibilité du pape.

Berlin, 13 février, 9 h. 20.

La *Gazette de la Croix* annonce qu'un polygone de Kummersdorf on a fait de nouvelles expériences sur des matières explosibles, et que les résultats obtenus ont prouvé qu'en quarante-huit heures on pouvait détruire le fort le plus résistants.

Vienne, 13 février, 9 heures.

Les crédits que le ministre de la guerre demandera aux Délégations s'élèveront à trente ou trente-cinq millions de florins. On croit que les Délégations seront convoquées du 8 au 15 mars.

Budapest, 13 février, 8 h. 15.

Le ministre des honneurs, le baron Fejervary, vient avec préface de M. d'Hayilly (elle fait partie de la collection des Petits chefs-d'œuvre); l'autre, de la maison Tresse; la dernière, enfin, a été publiée par Ollendorf, et notre confrère en critique théâtrale M. Auguste Vitu en a écrit la préface. Il a porté dans ce travail ce soin de recherche et de goût d'exactitude que nous admirons toujours chez lui. Un il a passé, il ne reste plus rien à dire. Il a épuisé le sujet.

Je ne sais; mais je me défilais quelque peu du penchant dont il témoigne pour son auteur. J'aurais quelque inclination à croire qu'il prend sa défense avec trop de vivacité et qu'il en veut trop à ceux qui se sont moqués de lui. Mais ce n'est là qu'une impression de moment, et je serais fort embarrassé de l'appuyer sur un fait sérieux. Ma seule raison, qui est bien théorique et bien vague, c'est qu'un homme que tout le monde s'amuse à frapper sur le nez doit probablement avoir un nez à nasarder. La conséquence n'est pas rigoureusement logique, j'en conviens.

Sur l'auteur et sur la pièce, l'étude de M. Vitu est complète; elle est d'un érudit et d'un homme de goût. J'y renvoie mes lecteurs, la brochure étant de prix modeste. Je ne pourrais que répéter en d'autres termes ce qu'il a fort bien dit avant moi; ce n'est pas la peine.

Je me bornerai donc à parler de l'effet qu'a produit sur nous, dimanche dernier, la reprise de cet ouvrage, aussi bien par moi-même que par les autres. Je n'ai pas eu l'habitude de ne jamais trop m'enquérir ici de l'histoire d'une œuvre. Au théâtre, je suis public et tâche de sentir comme le public.

Il faut bien l'avouer : l'impression a été médiocre, plus que médiocre, et à la chute du rideau, comme les amis de la maison émissaires de l'indignation des spectateurs ont répondu par un grand nombre de longs « ah » qui ont fait faire. Ces manifestations, surtout lorsqu'il s'agit de reprises. Mais M. Claretie avait été obligé de donner celle-là, contre tous les usages, un dimanche dans la journée. Le public du dimanche est un public très particulier, qui ne se laisse pas entraîner par les passions.

Les lettres, quel'on envie d'ordinaire le soir, ont fait faire. Ces manifestations, surtout lorsqu'il s'agit de reprises. Mais M. Claretie avait été obligé de donner celle-là, contre tous les usages, un dimanche dans la journée. Le public du dimanche est un public très particulier, qui ne se laisse pas entraîner par les passions.

Je ne puis donc que me contenter de dire que, dans nos habitudes, les reprises ont toujours été une œuvre. Au théâtre, je suis public et tâche de sentir comme le public.

Il faut bien l'avouer : l'impression a été médiocre, plus que médiocre, et à la chute du rideau, comme les amis de la maison émissaires de l'indignation des spectateurs ont répondu par un grand nombre de longs « ah » qui ont fait faire. Ces manifestations, surtout lorsqu'il s'agit de reprises. Mais M. Claretie avait été obligé de donner celle-là, contre tous les usages, un dimanche dans la journée. Le public du dimanche est un public très particulier, qui ne se laisse pas entraîner par les passions.

Je ne puis donc que me contenter de dire que, dans nos habitudes, les reprises ont toujours été une œuvre. Au théâtre, je suis public et tâche de sentir comme le public.

Il faut bien l'avouer : l'impression a été médiocre, plus que médiocre, et à la chute du rideau, comme les amis de la maison émissaires de l'indignation des spectateurs ont répondu par un grand nombre de longs « ah » qui ont fait faire. Ces manifestations, surtout lorsqu'il s'agit de reprises. Mais M. Claretie avait été obligé de donner celle-là, contre tous les usages, un dimanche dans la journée. Le public du dimanche est un public très particulier, qui ne se laisse pas entraîner par les passions.

Je ne puis donc que me contenter de dire que, dans nos habitudes, les reprises ont toujours été une œuvre. Au théâtre, je suis public et tâche de sentir comme le public.

Il faut bien l'avouer : l'impression a été médiocre, plus que médiocre, et à la chute du rideau, comme les amis de la maison émissaires de l'indignation des spectateurs ont répondu par un grand nombre de longs « ah » qui ont fait faire. Ces manifestations, surtout lorsqu'il s'agit de reprises. Mais M. Claretie avait été obligé de donner celle-là, contre tous les usages, un dimanche dans la journée. Le public du dimanche est un public très particulier, qui ne se laisse pas entraîner par les passions.

Je ne puis donc que me contenter de dire que, dans nos habitudes, les reprises ont toujours été une œuvre. Au théâtre, je suis public et tâche de sentir comme le public.

Il faut bien l'avouer : l'impression a été médiocre, plus que médiocre, et à la chute du rideau, comme les amis de la maison émissaires de l'indignation des spectateurs ont répondu par un grand nombre de longs « ah » qui ont fait faire. Ces manifestations, surtout lorsqu'il s'agit de reprises. Mais M. Claretie avait été obligé de donner celle-là, contre tous les usages, un dimanche dans la journée. Le public du dimanche est un public très particulier, qui ne se laisse pas entraîner par les passions.

Je ne puis donc que me contenter de dire que, dans nos habitudes, les reprises ont toujours été une œuvre. Au théâtre, je suis public et tâche de sentir comme le public.

Il faut bien l'avouer : l'impression a été médiocre, plus que médiocre, et à la chute du rideau, comme les amis de la maison émissaires de l'indignation des spectateurs ont répondu par un grand nombre de longs « ah » qui ont fait faire. Ces manifestations, surtout lorsqu'il s'agit de reprises. Mais M. Claretie avait été obligé de donner celle-là, contre tous les usages, un dimanche dans la journée. Le public du dimanche est un public très particulier, qui ne se laisse pas entraîner par les passions.

Je ne puis donc que me contenter de dire que, dans nos habitudes, les reprises ont toujours été une œuvre. Au théâtre, je suis public et tâche de sentir comme le public.

Il faut bien l'avouer : l'impression a été médiocre, plus que médiocre, et à la chute du rideau, comme les amis de la maison émissaires de l'indignation des spectateurs ont répondu par un grand nombre de longs « ah » qui ont fait faire. Ces manifestations, surtout lorsqu'il s'agit de reprises. Mais M. Claretie avait été obligé de donner celle-là, contre tous les usages, un dimanche dans la journée. Le public du dimanche est un public très particulier, qui ne se laisse pas entraîner par les passions.

Je ne puis donc que me contenter de dire que, dans nos habitudes, les reprises ont toujours été une œuvre. Au théâtre, je suis public et tâche de sentir comme le public.

leurs; les soldats allemands qui ont séjourné pendant vingt-quatre heures à la gare d'Avricourt sont repartis dans la direction de Saverne; et l'on n'a pas tardé à savoir qu'ils avaient été expédiés pour réprimer les manifestations des réservistes alsaciens réfractaires. Je ne vous cache pas que cette explication n'a satisfait que ceux qui lient les choses de très loin et très à la hâte. Pas un seul réserviste réfractaire n'a été aperçu à la gare d'Avricourt; à quoi l'eût-on reconnu? A ses habits civils? Il est possible que quelques Alsaciens convoqués comme réservistes dans les régiments de l'infanterie allemande et convaincus que la guerre allait éclater, aient franchi la frontière. Mais il n'y a eu, ni à Avricourt, à Pagny, ni Montoux, aucune manifestation; ces réservistes — si tant est le fait de leur départ soit exact — ont passé inconnus. La présence des soldats à la gare d'Avricourt était donc bien inutile, et l'on a tout lieu de croire, et c'est le résultat d'un exode de zèle d'un commissaire de police.

Un mot à propos des baraquements, et pour liquider cette question trop souvent agitée : l'autorité militaire française a fait construire, en baillonnements à Nancy, Saint-Dié, Epinal et Bruyères. Dans cette dernière localité, il existait déjà des baraquements qui ont servi de logement, tour à tour à des escadrons de cavalerie et à deux batteries d'artillerie détachées du 8^e régiment qui est en garnison à Châlon-sur-Marne. Quant à cette fameuse position de Corcieux, dont nous ont parlé quelques journaux allemands, elle est, excentrique, située à quelque distance de la voie ferrée, offre pas le moindre intérêt stratégique. Comme je vous l'ai dit, comme je ne le laisserai pas de le redire, ces baraquements sont destinés aux réservistes et aux territoriaux. A Nancy, par exemple, on l'a vu, le 7^e de ligne a été logé pendant de longs temps, on aménage, pour le recevoir, une vieille caserne dont les longes sont abandonnées. Le 7^e était à Neufchâteau; il vient à Nancy; on ne dira pas qu'on le rapproche de la frontière.

Un propos de cette prétendue concentration de troupes, qui a été exploitée par une partie de la presse allemande, voici l'effectif exact, à l'heure où j'écris, des troupes stationnées en Alsace-Lorraine : 92^e, 130^e et 131^e d'infanterie; les 4^e et 8^e bavarois; les 25^e, 47^e et 99^e à Strasbourg; le 105^e à Neuf-Brisach; les 17^e et 112^e à Mulhouse; le 108^e à Thionville; le 129^e à Wissembourg; le 109^e à Metz; le 8^e bataillon de chasseurs à Saverne; le 11^e à Haguenau.

En fait de cavalerie : les 9^e et 13^e dragons à Metz; le 6^e dragons à Thionville; le 2^e dragons à Haguenau; le 14^e dragons à Colmar; le 7^e ulans à Sarrebourg; le 14^e ulans à Saint-Avold; le 15^e ulans à Strasbourg; le 6^e ulans à Mulhouse, le 3^e ulans à Colmar; le 1^e ulans à Wissembourg; le 2^e ulans à Metz; le 3^e ulans à Thionville; le 4^e ulans à Sarrebourg; le 5^e ulans à Haguenau.

En fait d'artillerie : deux régiments montés à Strasbourg, Metz et Haguenau; six batteries à cheval à Sarrebourg, Metz, Haguenau, Colmar, Mulhouse, à pied à Metz et Thionville; six compagnies à pied à Strasbourg, et deux autres compagnies à Neuf-Brisach.

Je n'entre pas dans les détails statistiques sans l'accompagner d'un commentaire et dans le seul but de montrer que, si même nous avions renforcé nos effectifs, nous n'aurions pas fait autre chose que suivre l'exemple qui nous avait été donné. Après tout, rien n'empêche de faire de la guerre, et de faire de la guerre, sans que les troupes sur la frontière, autant que le permettent les exigences du casernement et la nécessité de tenir compte, dans une certaine mesure, des vœux du pays, soient en mesure de faire face à la situation.

Les conditions de la guerre moderne ont été modifiées de fond en comble; on a renoncé, depuis longtemps, à la guerre savante, à la guerre d'armées; les places fortes n'ont plus de valeur; l'attaque, nous en avons fait la cruelle expérience en 1870. L'introduction du fusil à répétition entraîne encore l'adoption d'une nouvelle tactique, et par conséquent, d'une autre stratégie. Plus il devient rapide, moins il faut compter sur l'action des masses. Puis, la mobilisation est devenue une opération tellement compliquée, si peu sujette à être calculée, que l'on ne peut plus, même approximativement, le chiffre des troupes que chaque nation réussira à mettre en ligne.

Est-il besoin des États-général songent à préparer de longue main des interruptions brusques, déconcertantes qui porteraient le trouble chez l'ennemi en entravant sa mobilisation. Cela est possible; plus l'armement se perfectionne, plus aussi la guerre se complique. Le coup de main, qui jouait un rôle de plus en plus effacé, les conceptions de la stratégie vont en se modifiant, et cette évolution inévitable suffirait, à défaut d'argument politique ou idéologique, à expliquer les récents mouvements de troupes.

Ce qui définit nettement les vides du grand état-major de Berlin, c'est l'emploi qu'il entend faire des nouveaux effectifs; des 41^e hommes qui seraient ajoutés à l'effectif, il en effectif 19.000 environ seraient destinés à augmenter l'effectif de paix des compagnies d'infanterie. Avantages appréciables pour l'instruction des hommes et des officiers, mais qui ne servent à rien, les premiers résultats d'une pareille innovation. Il suffit de les signaler; on en comprendra toute l'importance.

D'après les *Nouvelles politiques*, de Berlin, 30^e wagons chargés de poutres ou de planches ont passé, du 30 janvier au 5 février, par les stations frontalières d'Alsace-Lorraine pour se rendre en France. On voit donc que la guerre n'est pas si loin.

Le *Mercur de Souabe*, a reçu de Saint-Petersbourg une correspondance qui déplore que le danger, qui a été évité pendant des années, de voir les intérêts

contraires en Europe entrer en conflit, se soit rapproché de manière à provoquer une crise. La correspondance ajoute :

Le danger est augmenté par ce fait que, dans les sphères dirigeantes de Saint-Petersbourg, on n'éprouve pas de sympathie pour la politique allemande. Il est vrai que les sympathies pour la France ne sont pas toutes belges, le ministre de la guerre figure pour les sommes suivantes :

Port de Rupelemonde, 930.000 fr.; fort de Schooten, 617.836 fr.
 Remplacement des fronts intérieurs de la citadelle du Nord, 1 million.
 Armement du camp retranché, 4.800.000 fr.
 Légu de la Meuse, 3 millions.
 On démolira la citadelle et la Chartreuse, à Liège, et on les remplacera par des ouvrages puissants, mais de petite dimension. On construira également des forts à Namur. La dépense totale est évaluée à 24 millions, dont on demande le tiers cette année.

Armement de l'infanterie, 5 millions. La dépense totale sera de 34 millions.
 Artillerie de campagne, 316.000 fr. pour les 10 batteries qui sont déjà pourvues du nouvel armement. Il y aura lieu d'appliquer cet armement à 20 autres batteries, mais le gouvernement ne demande pas encore de crédit pour cet objet.

Voiture à bœufs pour le matériel, 50.000 fr.
 Habillement de la troupe, 400.000 fr.
 Amélioration du casernement, 2 millions.

(Dépêches de nos correspondants particuliers)
 Rome, 13 février, 10 heures 20.
 Le roi a eu hier soir une longue entrevue avec M. de Depretis. On avait fait courir le bruit que celui-ci avait été définitivement chargé de former le nouveau cabinet, mais la nouvelle est inexacte. M. Depretis a prié le roi de ne pas lui confier, d'une façon absolue, cette mission avant d'avoir consulté les personnes sur lesquelles il devrait compter pour constituer une base parlementaire solide à son administration.

Les craintes de M. Depretis ne sont pas provoquées par l'attitude de M. de Robilant, dont le concours lui est certainement acquis, mais par celle des dissidents de droite et d'un petit groupe du centre, qui ne consentent à accorder leur confiance à un nouveau cabinet Depretis qu'à la condition d'en voir sortir M. Magliani, dont ils ont combattu depuis longtemps la politique financière.

M. Depretis ne veut pas se séparer de M. Magliani, qu'il considère surtout comme étant très utile pour le crédit de l'Italie à l'étranger. M. Depretis cherchait hier soir à obtenir l'appui du groupe agraire, qui a voté contre le ministère tout dernièrement. Il était disposé à faire des concessions, mais il n'a pu obtenir une majorité protectionniste dans la commission des douanes, soit exorbitantes; on ne croit pas que M. Depretis puisse les satisfaire facilement.

Dans ce cas, M. Depretis reviendrait aux dissidents de droite en sacrifiant M. Magliani, ancien directeur général au ministère des finances. C'est seulement après la solution de ces difficultés que M. Depretis se chargerait définitivement de la composition du cabinet.

Il n'est probable que cela puisse être fait au jourd'hui ni demain.
 Soutir, 12 février, 4 heures.
 Toutes les familles mahométanes ont quitté Dulcigno pour s'établir sur territoire turc. Les maisons et les terres ont été vendues à des Monténégins; mais, par le départ des familles mahométanes, qui formaient la classe aisée de la population, la ville de Dulcigno a perdu sa prospérité.

Tunis, 13 février.
 La distribution des secours aux indigènes victimes du tremblement de terre de Djemal a été faite en présence du général Bertrand, par les soins du comité français d'assistance aux indigènes. M. Alata, directeur civil à Soussa, a prononcé une belle allocution en arabe qui a fait grande impression sur les indigènes.

Ceux-ci ont vivement remercié. L'effet de cette distribution est des meilleures sur l'esprit de la population musulmane, laquelle est peu habituée à de pareils procédés de charité.

Les assises d'Alger ont été reprises. Malgré l'adjournement d'une deuxième chambre, le tribunal est toujours excessivement chargé. Il sera nécessaire de remédier bientôt à cet état de choses, car le nombre d'affaires à juger va toujours en croissant. La Ligue de l'enseignement va créer une section tunisienne. Elle a recueilli de nombreuses adhésions.

Hier à Paris, chez le ministre résident et sous sa présidence, une réunion de la section tunisienne de l'Alliance française pour la propagation de la langue française. M. Machuel, directeur de l'enseignement, a rendu compte des travaux de l'année. Les ouvriers de la manufacture des tabacs sont en grève. Comme la conciliation paraît impossible, la direction est décidée à faire venir des ouvriers d'Algérie. De plus, elle va établir un outillage mécanique.

houdoirs qu'à la tête de son régiment, grand novelliste et diseur de balivernes, et d'un autre côté, belle dame, tout en robe déshabillée des compliments fades. C'est Prudhomme qui est chargé du rôle qu'avait créé à l'origine le sémitaire Molé. Eh bien ! Prudhomme manque de désinvolture impertinente; il dit juste, mais sans brio. Je ne sais pas évidemment ce qu'il faut dire, mais je me figure ce que l'on aurait pu faire du rôle. Je n'ai pas non plus aimé beaucoup M. Féraudy dans celui du médecin. Il est vrai que Féraudy est un de ces comédiens qui ne s'emparent jamais d'un rôle qu'à la longue. La première représentation n'est pour eux qu'un essai.

J'ai été, en revanche, charmé de la façon dont le jeune Berr a conçu le personnage du petit abbé, doucereux, insinuant, d'une galanterie onctueuse et chantant avec des fioritures de voix des romances sentimentales. Je ne sais, mais il me semble que celui-là était plutôt dans le ton de l'œuvre.

M. Truffaut faisait le bel esprit. Il a exagéré, à mon avis, les manifestations de la scène de la Lésion; mais c'était comme un fait exprès, pour un jeune poète de ce temps-là acceptant le patronage d'une marquise, il en subissait également en silence les rebuffades et les impertinences. Il est clair qu'un écrivain d'aujourd'hui n'accepterait pas les humiliations dont Aramintine abuse pour se nourrir des muses. Mais il va sans dire aussi que celui qui se livre à un jeu de ce genre, attendant un éclaircie de silence pour dire le premier vers de son poème. Du moment que Damon, le bel esprit, a plié son orgueil à cette situation douloureuse, il doit, sans le témoigner trop haut, en dévorer les conséquences. Je n'admets pas qu'il frappe la table d'un énorme coup de poing; il paraît incongru qu'il frappe d'un coup de poing la table d'un énorme coup de poing.

La Lésion, mais c'était comme un fait exprès, pour un jeune poète de ce temps-là acceptant le patronage d'une marquise, il en subissait également en silence les rebuffades et les impertinences. Il est clair qu'un écrivain d'aujourd'hui n'accepterait pas les humiliations dont Aramintine abuse pour se nourrir des muses. Mais il va sans dire aussi que celui qui se livre à un jeu de ce genre, attendant un éclaircie de silence pour dire le premier vers de son poème. Du moment que Damon, le bel esprit, a plié son orgueil à cette situation douloureuse, il doit, sans le témoigner trop haut, en dévorer les conséquences. Je n'admets pas qu'il frappe la table d'un énorme coup de poing; il paraît incongru qu'il frappe d'un coup de poing la table d'un énorme coup de poing.

La Lésion, mais c'était comme un fait exprès, pour un jeune poète de ce temps-là acceptant le patronage d'une marquise, il en subissait également en silence les rebuffades et les impertinences. Il est clair qu'un écrivain d'aujourd'hui n'accepterait pas les humiliations dont Aramintine abuse pour se nourrir des muses. Mais il va sans dire aussi que celui qui se livre à un jeu de ce genre, attendant un éclaircie de silence pour dire le premier vers de son poème. Du moment que Damon, le bel esprit, a plié son orgueil à cette situation douloureuse, il doit, sans le témoigner trop haut, en dévorer les conséquences. Je n'admets pas qu'il frappe la table d'un énorme coup de poing; il paraît incongru qu'il frappe d'un coup de poing la table d'un énorme coup de poing.

La Lésion, mais c'était comme un fait exprès, pour un jeune poète de ce temps-là acceptant le patronage d'une marquise, il en subissait également en silence les rebuffades et les impertinences. Il est clair qu'un écrivain d'aujourd'hui n'accepterait pas les humiliations dont Aramintine abuse pour se nourrir des muses. Mais il va sans dire aussi que celui qui se livre à un jeu de ce genre, attendant un éclaircie de silence pour dire le premier vers de son poème. Du moment que Damon, le bel esprit, a plié son orgueil à cette situation douloureuse, il doit, sans le témoigner trop haut, en dévorer les conséquences. Je n'admets pas qu'il frappe la table d'un énorme coup de poing; il paraît incongru qu'il frappe d'un coup de poing la table d'un énorme coup de poing.

La Lésion, mais c'était comme un fait exprès, pour un jeune poète de ce temps-là acceptant le patronage d'une marquise, il en subissait également en silence les rebuffades et les impertinences. Il est clair qu'un écrivain d'aujourd'hui n'accepterait pas les humiliations dont Aramintine abuse pour se nourrir des muses. Mais il va sans dire aussi que celui qui se livre à un jeu de ce genre, attendant un éclaircie de silence pour dire le premier vers de son poème. Du moment que Damon, le bel esprit, a plié son orgueil à cette situation douloureuse, il doit, sans le témoigner trop haut, en dévorer les conséquences. Je n'admets pas qu'il frappe la table d'un énorme coup de poing; il paraît incongru qu'il frappe d'un coup de poing la table d'un énorme coup de poing.

La Lésion, mais c'était comme un fait exprès, pour un jeune poète de ce temps-là acceptant le patronage d'une marquise, il en subissait également en silence les rebuffades et les impertinences. Il est clair qu'un écrivain d'aujourd'hui n'accepterait pas les humiliations dont Aramintine abuse pour se nourrir des muses. Mais il va sans dire aussi que celui qui se livre à un jeu de ce genre, attendant un éclaircie de silence pour dire le premier vers de son poème. Du moment que Damon, le bel esprit, a plié son orgueil à cette situation douloureuse, il doit, sans le témoigner trop haut, en dévorer les conséquences. Je n'admets pas qu'il frappe la table d'un énorme coup de poing; il paraît incongru qu'il frappe d'un coup de poing la table d'un énorme coup de poing.

La Lésion, mais c'était comme un fait exprès, pour un jeune poète de ce temps-là acceptant le patronage d'une marquise, il en subissait également en silence les rebuffades et les impertinences. Il est clair qu'un écrivain d'aujourd'hui n'accepterait pas les humiliations dont Aramintine abuse pour se nourrir des muses. Mais il va sans dire aussi que celui qui se livre à un jeu de ce genre, attendant un éclaircie de silence pour dire le premier vers de son poème. Du moment que Damon, le bel esprit, a plié son orgueil à cette situation douloureuse, il doit, sans le témoigner trop haut, en dévorer les conséquences. Je n'admets pas qu'il frappe la table d'un énorme coup de poing; il paraît incongru qu'il frappe d'un coup de poing la table d'un énorme coup de poing.

La Lésion, mais c'était comme un fait exprès, pour un jeune poète de ce temps-là acceptant le patronage d'une marquise, il en subissait également en silence les rebuffades et les impertinences. Il est clair qu'un écrivain d'aujourd'hui n'accepterait pas les humiliations dont Aramintine abuse pour se nourrir des muses. Mais il va sans dire aussi que celui qui se livre à un jeu de ce genre, attendant un éclaircie de silence pour dire le premier vers de son poème. Du moment que Damon, le bel esprit, a plié son orgueil à cette situation douloureuse, il doit, sans le témoigner trop haut, en dévorer les conséquences. Je n'admets pas qu'il frappe la table d'un énorme coup de poing; il paraît incongru qu'il frappe d'un coup de poing la table d'un énorme coup de poing.

La Lésion, mais c'était comme un fait exprès, pour un jeune poète de ce temps-là acceptant le patronage d'une marquise, il en subissait également en silence les rebuffades et les impertinences. Il est clair qu'un écrivain d'aujourd'hui n'accepterait pas les humiliations dont Aramintine abuse pour se nourrir des muses. Mais il va sans dire aussi que celui qui se livre à un jeu de ce genre, attendant un éclaircie de silence pour dire le premier vers de son poème. Du moment que Damon, le bel esprit, a plié son orgueil à cette situation douloureuse, il doit, sans le témoigner trop haut, en dévorer les conséquences. Je n'admets pas qu'il frappe la table d'un énorme coup de poing; il paraît incongru qu'il frappe d'un coup de poing la table d'un énorme coup de poing.

Un grand incendie a détruit un entrepôt de chiffons. Un caporal et quatre soldats du 4^e zouaves se sont distingués dans ce sinistre.

(Service Havas)

